



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 24 mars 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Confirmation d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) chez une vache dans les Ardennes**

La suspicion de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) détecté chez une vache de 5 ans décédée prématurément dans un élevage des Ardennes a été confirmée le 23 mars par le laboratoire de référence de l'Union européenne (LRUE).

Ce cas isolé a été notifié ce jour à la Commission européenne et à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Il s'agit du troisième cas isolé d'ESB de ce type détecté en Europe depuis 2015.

Conformément à la réglementation européenne, la principale conséquence de ce cas isolé se traduira par une adaptation technique du traitement de certaines parties d'animaux non destinées à la consommation (matériels à risque spécifiés (MRS)). La détection de ce cas n'a aucune conséquence pour le consommateur.

Le Directeur général de l'alimentation réunira vendredi 25 mars matin les membres du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV) afin de présenter les mesures de gestion à mettre en oeuvre.

La détection de ce cas isolé atteste de l'efficacité de notre système de surveillance mis en place en France tout au long de la chaîne alimentaire.

Stéphane LE FOLL va solliciter la Commission européenne afin qu'elle saisisse l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) en lien avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) pour mieux comprendre l'origine et la cause de ces cas isolés chez des bovins jeunes.

**Stéphane Le Foll rappelle que la consommation de viande bovine ne présente aucun risque pour l'homme.**

Pour en savoir plus : [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)  
 @Min\_Agriculture